

# 11<sup>es</sup> ASSISES NATIONALES de la Biodiversité

Les territoires en action  
pour le vivant

3-4  
NOVEMBRE  
2021

LIEUSAIN (77)  
Théâtre Sénart

DOSSIER DE  
PRESSE

Se tiendront  
également en direct  
depuis la Guadeloupe :

LES ASSISES  
OUTRE-MER  
DE LA  
BIODIVERSITÉ



Et retrouvez pendant les ANB 2021 :  
**LES 5<sup>es</sup> ASSISES NATIONALES  
DES ENS**



Avec le soutien de



Sous le haut patronage de



[www.assises-biodiversite.com](http://www.assises-biodiversite.com)

#ANBiodiv





# SOMMAIRE

|                                                                          |       |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>I. LA BIODIVERSITÉ COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL</b>                   | p. 4  |
| <b>II. LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE</b>                    |       |
| a. Un écosystème fragile                                                 | p. 8  |
| b. Qu'a-t-on fait pour la biodiversité ?                                 | p. 9  |
| c. Où en est-on aujourd'hui ?                                            | p. 10 |
| <b>III. LES ORGANISATEURS DES ASSISES</b>                                |       |
| a. L'Office français de la biodiversité                                  | p. 13 |
| b. idealCO                                                               | p. 14 |
| c. Les Eco Maires                                                        | p. 15 |
| <b>IV LES ASSISES DE LA BIODIVERSITÉ 2021</b>                            |       |
| a. Présentation générale de l'édition 2021                               | p. 17 |
| b. Cinq visites de sites franciliens : le 4/11                           | p. 19 |
| c. Les exposants                                                         | P. 21 |
| d. Parcours par parcours : les temps forts de la 11 <sup>e</sup> édition | p. 22 |
| e. Le concours national « Villes de Miel »                               | p. 26 |
| <b>V. INFORMATIONS PRATIQUES</b>                                         | p. 28 |



# PARTIE I

## LA BIODIVERSITÉ COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL



Communiqué de presse, le 23 septembre 2021

## **La biodiversité comme vecteur de lien social**

### **Des projets concrets seront présentés lors des Assises nationales de la biodiversité organisées en novembre par idealCO, l'OFB et Les Eco Maires**

Après le Congrès de l'UICN début septembre, les acteurs de la biodiversité se retrouveront les 3 et 4 novembre au Théâtre Sénart à Lieusaint (77) lors d'assises nationales dont l'objectif est d'échanger sur les actions mises en place dans la société française pour parvenir à diminuer l'impact des activités humaines sur la biodiversité.

Le Congrès de l'UICN de Marseille s'est achevé par un appel urgent de ses membres à une « réforme systémique » pour stopper l'érosion de la biodiversité et enrayer le dérèglement climatique. L'enjeu environnemental qu'est la préservation de la biodiversité implique en effet une baisse significative de notre empreinte sur les écosystèmes. Les Assises de la biodiversité, se tenant chaque année depuis 2011, ont à cœur de proposer aux participants des retours d'expérience concrets et des outils territoriaux répartis en sept grands parcours thématiques, couvrant l'ensemble des sujets :

- Protection et reconquête de la biodiversité
- Santé et biodiversité
- Aménagement du territoire
- Agriculture et biodiversité
- Mobilisation et implication des citoyens
- Solutions techniques pour une mobilisation des acteurs dans les territoires
- Outils juridiques, économiques, fiscaux et financiers pour préserver la biodiversité

### **Impliquer les citoyens dans la reconquête de la biodiversité**

Parmi les sujets essentiels se trouve celui de la mobilisation citoyenne. Alors que notre modèle d'aménagement urbain en partie basé sur l'artificialisation des sols a un impact direct sur la biodiversité et la faune en particulier, les Français aspirent à plus de nature en ville. Ce qui oblige les élus et décideurs à repenser l'espace urbain, voire à imaginer une ville nouvelle intégrant pleinement la nature. L'enjeu est ainsi double : social et environnemental. Un atelier intitulé « **Biodiversité et quartiers prioritaires : la nature en ville, facteur de cohésion sociale** » (le 4//11 à 14h) s'attachera à valoriser des initiatives visant à mettre en réseau les habitants en les rendant acteurs de la reconquête de la biodiversité dans leurs quartiers.

En Seine-Maritime, une expérience participative et citoyenne mérite une attention particulière. Menée actuellement par le Cerema en partenariat avec la ville de Sotteville-lès-Rouen (76), une réflexion collective sur le réaménagement d'une cour d'école et de ses abords permet d'aborder des sujets transverses concernant l'ensemble de la ville : les îlots de chaleur urbains, les usages, les nouvelles formes de pédagogie, la biodiversité ou encore la sécurité et le bien-être. Cette réflexion vise *in fine* à **connecter les cours et abords des écoles avec la trame verte et bleue de la ville**. Une initiative qui implique la participation de tous : enfants, enseignants, agents municipaux, personnel encadrant et parents d'élèves. Le travail mené engendrera la définition d'une méthode référentielle capable de reproduire la démarche dans toute la ville (atelier le 3/11 à 16h30).



© yanadjan

### **Des dispositifs à destination des collégiens en Seine-et-Marne**

Autre initiative présentée lors de ces Assises : **le dispositif annuel « Collège nature » qui implique les collégiens dans la connaissance et la préservation de la biodiversité**. Portée par le Département de Seine-et-Marne, cette action déployée auprès des collèges du territoire est animée par plusieurs associations naturalistes (Seine-et-Marne Environnement, Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, AVEN du Grand Voyeux et Ligue de Protection des Oiseaux). Ces structures feront part de leurs expériences d'animation avec les élèves durant un atelier dédié (le 4/11 à 14h) qui valorisera les projets lauréats du concours annuel organisé en 2021.

*Les Assises sont co-organisées avec la Région Ile-de-France, avec le soutien de l'Agglomération Grand Paris Sud, du Département de Seine-et-Marne et du Département de l'Essonne.*



# PARTIE II

## LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE



## Un écosystème fragile

La France a un patrimoine naturel très riche comptant plus de 16 500 espèces animales et végétales endémiques dont 80% en outre-mer.

La préservation et la restauration de cette biodiversité font partie des priorités des politiques environnementales. Les projets de renaturation et de désartificialisation des sols sont notamment encouragés et les actions participatives se multiplient un peu partout dans le pays. Pourtant notre biodiversité reste vulnérable et l'extinction des espèces animales et végétales se poursuit. 60% des écosystèmes mondiaux sont dégradés et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime qu'**un mammifère sur quatre et un oiseau sur huit sont menacés de disparition dans le monde !**

En France, seulement 20% des écosystèmes remarquables sont dans un état de conservation favorable et **près d'une espèce sur cinq est menacée de disparition ou éteinte**. De nombreuses espèces autrefois communes se raréfient. Par exemple, les populations de chauve-souris ont été divisées par deux en 13 ans et près de la moitié des espèces de poissons migrateurs amphihalins de métropole (comme les saumons ou les anguilles) est désormais menacée de disparition. Les scientifiques estiment que les espèces vivantes disparaissent à un rythme 100 à 500 fois plus rapide que le taux « naturel » d'extinction.

Une situation rendue encore plus problématique dans un contexte de dérèglement climatique qui perturbe la vie sur Terre. Les différents organismes de météorologie, dont Météo-France ou le service européen Copernicus, ont enregistré pour la dernière décennie des températures moyennes très élevées : l'année 2020 a ainsi terminé à 1,25 °C au-dessus de la période préindustrielle. A l'avenir, les experts prévoient en métropole une hausse des températures d'ici 2050 comprise entre 0,6 et 1,3° C en moyenne. Conséquences de ce réchauffement climatique : des épisodes climatiques extrêmes, des pluies diluviennes, des sécheresses, des canicules ou des pics de chaleur urbains... venant perturber, voire dégrader, les écosystèmes.

Les activités humaines, dont la production d'énergie fossile ou la déforestation, sont responsables en grande partie de cette situation. En 570 millions d'années, cinq crises d'extinction massive ont eu lieu, l'humanité provoquera-t-elle la sixième ? Comment l'éviter ?

Sur son territoire, la France, qui possède une biodiversité parmi les plus riches d'Europe continentale, a développé une politique de conservation de la nature (zones naturelles, parcs nationaux...). C'est aussi le cas dans tous les territoires d'outre-mer dont l'importante biodiversité doit être préservée. L'environnement fait partie du programme de tout élu, à l'échelle locale comme sur le plan national. La France dispose en effet d'une panoplie d'outils de protection très diversifiée car il est évident que la biodiversité ne se protège pas de la même façon en ville qu'à la campagne, en métropole qu'en outre-mer...



## Qu'a-t-on fait pour la biodiversité ?

Parmi les dispositifs créés, les **zones Natura 2000**, qui protègent les écosystèmes et les espèces, figurent parmi les plus notables. 1 776 sites Natura 2000 (dont 212 sites marins) existent en France sur les plus de 29 000 sites européens.

A noter aussi le **Grenelle de l'environnement**, initié en 2007 sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui a proposé pas moins de 119 mesures dont la réalisation d'une trame verte et bleue permettant aux écosystèmes de maintenir leur fonctionnement et aux espèces de franchir les obstacles les plus difficiles (autoroutes, barrages...), jusqu'à l'émergence de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) sous le quinquennat de François Hollande, devenue en janvier 2020 l'**Office français de la biodiversité**. Avec l'élection il y a quatre ans d'Emmanuel Macron à l'Elysée, c'est d'abord Nicolas Hulot qui prend les rênes du ministère de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy lui succède à l'automne 2018, suivi d'Elizabeth Borne à l'été 2019. Enfin, c'est Barbara Pompili qui accède à ce poste en juillet 2020 lors du dernier remaniement ministériel. Cette année-là, Bérangère Abba devient également secrétaire d'État à la biodiversité. En août 2021, a été promulguée la **loi Climat et résilience** engageant la France contre le dérèglement climatique.

Par ailleurs, plusieurs dates importantes, marquant les grandes étapes en France et dans le monde dans la connaissance et les actions en faveur de la diversité du vivant, sont particulièrement importantes à retenir :

- **1947** : création des parcs naturels régionaux (France)
- **1975** : création du Conservatoire du littoral (France)
- **1976** : loi relative à la protection de la Nature (France)
- **1985** : apparition du terme « biodiversité », principalement utilisé par les scientifiques
- **1992** : dans la foulée du sommet de Rio, l'Union Européenne s'engage à enrayer la diminution de son patrimoine naturel et crée un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000
- **2002** : Sommet de la Terre à Johannesburg qui prévoyait de stopper l'érosion de la biodiversité pour 2010
- **2004** : stratégie nationale pour la biodiversité (France)
- **2007** : Grenelle de l'environnement (France)
- **2010** : Année internationale de la biodiversité déclarée par les Nations Unies
- **2014** : l'Agence française pour la biodiversité est créée (opérationnelle en janv. 2017)
- **2015** : Accord international de Paris sur le climat (« Cop 21 »)
- **2016** : la loi pour la « reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » est définitivement adoptée le 20/07/2016 à l'Assemblée nationale
- **2019** : en mai, 7<sup>e</sup> séance plénière de l'IPBES (le « GIEC de la biodiversité ») en France
- **2019** : lancement de l'initiative « Engagés pour la nature »
- **2020** : création de l'Office français de la biodiversité, réunion de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)

- **2020** : en septembre, WWF publie son rapport indiquant notamment la diminution de 68% des populations de vertébrés dans le monde
- **2021** : en septembre, Marseille accueille le congrès de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- **2022** : la Chine doit accueillir la « COP 15 » de la biodiversité

## Où en est-on aujourd'hui ?

La prise de conscience des enjeux liés à la reconquête de la biodiversité est patente, notamment parmi les acteurs publics et les chercheurs. En mai 2019, scientifiques et diplomates de plus de 130 pays se sont réunis à Paris pour dresser l'état de la biodiversité dans le monde lors du « GIEC de la biodiversité ». Le constat est alarmant selon la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : **500 000 à 1 million d'espèces risquent de disparaître** dans les prochaines décennies. D'où l'urgence d'agir et de permettre aux professionnels de l'environnement et de la nature de réfléchir collectivement sur le devenir de la biodiversité en France. Le rapport du WWF publié en septembre 2020 indique quant à lui la **diminution de 68% des populations de vertébrés** dans le monde.

Dans l'opinion aussi la question environnementale est de plus en plus prégnante. Le résultat des votes aux élections européennes, fin mai 2019, a montré une progression des thèmes liés à la transition écologique et à la protection de la nature. Le résultat des élections municipales en 2020 a confirmé cette tendance : plusieurs élus écologistes ont été élus dans de grandes villes françaises : Bordeaux, Lyon ou encore Strasbourg. Les Français semblent concernés par ces questions (biodiversité, risque climatique, pollution de l'air...), face aux constats et chiffres alarmants partagés par l'ensemble des professionnels. Selon une enquête « Les Français et la nature » réalisée par le Commissariat général au développement durable réalisée en octobre 2020, **36% des personnes interrogées déclarent déjà ressentir les conséquences de l'érosion de la biodiversité dans leur vie quotidienne** et pour 3 français sur 5 les mises en garde scientifiques sur le déclin de la biodiversité confirment la « nécessité d'agir vite pour protéger la nature ». 2020 et 2021 sont évidemment des années particulières en raison de la crise sanitaire qui a confiné pendant plusieurs mois des millions de Français. Le lien entre l'homme et la nature a ainsi parfois été rompu durant cette période. Mais de nombreux Français ont aussi pu constater que, lorsque l'homme diminuait son activité, la nature reprenait ses droits, au moins ponctuellement.

Le mois dernier, Marseille a accueilli le congrès de l'UICN qui s'est achevé par un appel urgent de ses membres à une « réforme systémique » pour stopper l'érosion de la biodiversité et enrayer le dérèglement climatique. L'enjeu environnemental qu'est la préservation de la biodiversité implique en effet une baisse significative de notre empreinte sur les écosystèmes. A la veille de l'élection présidentielle de 2022, quelles seront les mesures écologiques globales et celles spécialement dédiées à la biodiversité qui seront préconisées par les divers candidats ?

## **Biodiversité en crise : il est urgent d'amplifier les actions**

L'observatoire national de la biodiversité (ONB) publie son bilan 2021 : « Biodiversité en crise : il est urgent d'amplifier les actions ».

La nouvelle publication de l'ONB dresse un bilan alarmant de l'état de la nature sur notre territoire. En France, seuls 20 % des milieux naturels sont en bon état de conservation. De nombreuses espèces autrefois communes se raréfient. Une espèce sur 5 est aujourd'hui menacée d'extinction ou éteinte. En cause, les pressions que les activités humaines font peser sur la nature et dont la tendance est toujours à l'augmentation : destruction des habitats naturels, surexploitation des ressources vivantes, pollutions... Agir pour la biodiversité implique de s'attaquer en priorité à la diminution de ces pressions.

Signal positif, la prise de conscience semble s'enraciner dans l'opinion publique, comme en témoignent le nombre croissant d'étudiants en formations environnementales et l'engouement autour des sciences participatives en lien avec la biodiversité. Il s'agit désormais d'atteindre les objectifs fixés par les politiques publiques et d'intégrer efficacement les enjeux de préservation de la biodiversité dans les secteurs responsables des pressions.

Ce bilan 2021 est accompagné d'une cartographie inédite de la pollution lumineuse en France métropolitaine : 85% du territoire est exposé à un niveau élevé de pollution lumineuse, qui constitue une menace pour de nombreuses espèces animales comme végétales.

L'ONB est un réseau de contributeurs copiloté par l'Office français de la biodiversité et le Service des données et études statistiques du ministère de la Transition écologique. A partir de données collectées, l'ONB conçoit et diffuse des indicateurs portant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France.



# **PARTIE III**

## **LES ORGANISATEURS DES ASSISES**



## Présentation de l'Office français de la biodiversité (OFB)



### UN ETABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE) et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Créé en 2020, l'OFB agit pour la préservation de la biodiversité dans l'hexagone et en outre-mer. Il compte quelques 300 implantations réparties sur l'ensemble du territoire national et 2800 agents qui œuvrent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins.

### 5 MISSIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

À travers 5 missions, l'Office français de la biodiversité apporte des réponses face aux enjeux de biodiversité. Il met en place des travaux favorisant **la connaissance et l'expertise des milieux naturels** en collectant des données et en réalisant des expérimentations. Sur ces bases, l'OFB émet des recommandations aux élus, gestionnaires de territoires, aménageurs et entreprises dans le cadre de **l'appui aux politiques publiques**. Il assure par ailleurs **la gestion directe d'espaces protégés**. L'établissement contribue également à **l'exercice des polices administratives et judiciaires** grâce à l'action de ses 1700 inspecteurs de l'environnement. Enfin, dans l'objectif de **mobiliser l'ensemble de la société** aux questions de biodiversité, l'OFB met à disposition des citoyens, associations, entreprises et collectivités des dispositifs pour fédérer l'ensemble des acteurs et préserver la biodiversité.

### RÉPONDRE AUX ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Selon le rapport de l'IPBES\* publié en mai 2019, ce sont 500 000 à 1 million d'espèces qui sont amenées à disparaître dans les cinquante prochaines années. La fragmentation des milieux, l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions, le changement climatique et l'essor des espèces exotiques envahissantes sont autant de pressions pour nos espaces naturels. Les équipes de l'OFB interviennent chaque jour au cœur des territoires pour prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité, mais aussi mieux appréhender les écosystèmes, comprendre leur fonctionnement et leur adaptation face à ces pressions qui les entourent.

*\*IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*

Retrouvez l'OFB sur le stand n°21

## Présentation d'idealCO



### idealCO, MEDIATEUR DES PRATIQUES EMERGENTES

Convaincu de la nécessité de capitaliser l'intelligence collective, idealCO, pionnier de la mutualisation des connaissances, a fondé les premiers réseaux professionnels des collectivités territoriales pour répondre à leurs besoins quotidiens. Chaque réseau dispose d'une plateforme web 2.0 afin de se constituer son propre réseau professionnel et suivre des webconférences en live ou en replay. Tous les ans, idealCO propose :

- l'animation de 40 communautés
- la formation professionnelle des collectivités à travers plus de 180 séminaires de formation par an (en présentiel ou à distance, de 30 à 120 personnes)
- l'organisation de 25 colloques nationaux par an (150 à 14 000 participants)

### UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

Le **Réseau Espaces Naturels et Biodiversité** est une plateforme collaborative qui recense toute l'actualité mais aussi les échanges d'informations, les études et les retours d'expériences dans ce domaine. La plateforme est animée par Delphine Giney. Les **12 830 utilisateurs**, représentant quelques **1 700 collectivités et organismes membres** reliés par la plateforme, peuvent ainsi partager leur savoir-faire. Pour la plupart membres de collectivités territoriales (chef de projet, techniciens, élus), d'associations, d'entreprises et du monde de la recherche, ils bénéficient des expertises du réseau quotidiennement. Le Réseau ENB permet ainsi d'avoir une vision globale des politiques « biodiversité » de terrain, pour saisir l'importance de cet enjeu dans nos territoires.



*« Le Réseau ENB un outil permettant de partager des actions concrètes pour la biodiversité et la gestion des espaces naturels, de développer l'entraide professionnelle pour gagner du temps, et démultiplier les capacités de travail en commun »* assure Delphine GINEY, responsable du réseau.

Pour savoir ce qu'il en est dans les territoires, pour connaître le point de vue des professionnels et élus locaux, alors qu'une grande partie des sujets liés à la biodiversité concerne l'échelon local, **idealCO et son Réseau ENB ont initié il y a 10 ans les Assises nationales de la biodiversité pour mettre en exergue les politiques publiques mises en œuvre dans l'ensemble des régions françaises**. Depuis, les Assises, organisées avec Les Eco Maires et l'OFB, réunissent des participants venus de toute la France métropolitaine et outre-mer : collectivités locales, associations, entreprises, écoles venant partager leurs expériences.

Retrouvez idealCO sur le stand n°23

## Présentation des Eco Maires



### LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : UN ENGAGEMENT POUR LES ECO MAIRES

Créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus avant-gardistes sur les questions environnementales, l'Association nationale des Maires et des Elus locaux pour l'Environnement et le Développement durable – Les Eco Maires – réunit à ce jour près de 2000 collectivités (de toute taille, de diversité politique, de métropole et d'outre-mer) adhérentes et partenaires qui font des politiques environnementales et de développement durable une priorité de leur mandat.

Au service des élu(es) et de leurs collectivités, l'Association Les Eco Maires met en valeur des réalisations et des projets des collectivités locales et territoriales, mutualise et diffuse les expériences innovantes et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement. Elle affirme le rôle des collectivités pour le développement durable et contribue sur la scène nationale et internationale à la réflexion sur les grands enjeux (biodiversité, énergie, espaces verts, nutrition, sport durable, climat, eau, océan et mer, forêt, agriculture, ruralité, urbanisme, mobilité, etc...).

A ce titre, le réseau mobilise les acteurs et décideurs locaux pour préserver efficacement la biodiversité sur leur territoire et sensibilise ces derniers à mettre au cœur de leurs politiques publiques locales la préservation de leur patrimoine naturel. Elle organise depuis maintenant dix ans avec idealCO et, désormais, l'Office français de la biodiversité, les Assises nationales de la biodiversité qui sont devenues un événement incontournable pour tous les acteurs mobilisés pour la préservation de la biodiversité.

Les Eco Maires soutiennent les collectivités afin d'organiser la mobilisation pour la reconquête et la préservation de la biodiversité.

Depuis sa création, l'association Les Eco Maires met un point d'honneur à faire de la biodiversité un de ses sujets de prédilection pour porter la thématique au sein de l'arène politique et défendre l'urgence de sa préservation et de sa reconquête.

De nombreux défis restent encore à accomplir pour enrayer cette dynamique, la mobilisation et l'implication des acteurs sur ces questions est donc plus que jamais indispensable, à toutes les échelles.

L'association Les Eco Maires s'engage à sensibiliser et à accompagner toutes les collectivités dans leurs projets de mise en valeur, de préservation ou de reconquête de la biodiversité.



# PARTIE IV

## LES ASSISES DE LA BIODIVERSITÉ 2021



## Présentation générale de l'édition 2021

Créées par idealCO il y a 10 ans, les Assises de la biodiversité réunissent chaque année acteurs publics et privés afin de valoriser les retours d'expérience des territoires. Elles participent à la promotion des solutions innovantes, initiatives privées et politiques publiques les plus efficaces.

Cette 11<sup>e</sup> édition est co-organisée avec la Région Ile-de-France, avec le soutien de l'agglomération Grand Paris Sud, du Département de Seine-et-Marne et du Département de l'Essonne.

Le programme propose plus de 40 ateliers, des visites de sites, autour de sept grandes thématiques :

- **Protection et reconquête de la biodiversité**
- **Santé et biodiversité**
- **Aménagement du territoire**
- **Agriculture et biodiversité**
- **Mobilisation et implication des citoyens**
- **Solutions techniques pour une mobilisation des acteurs dans les territoires**
- **Outils juridiques, économiques, fiscaux et financiers pour préserver la biodiversité**

Chaque parcours est composé de plusieurs ateliers et conférences. L'ensemble de ces sept parcours couvre les domaines essentiels régissant nos modes de vie, en interaction avec la biodiversité.

### Le programme complet [en ligne](#).

Pour faire face à la situation sanitaire et assurer la sécurité de tous les participants, les organisateurs ont pensé cette 11<sup>e</sup> édition des Assises de la biodiversité en mode hybride avec des ateliers et conférences entièrement digitalisés. Les participants aux Assises pourront ainsi suivre les débats à distance s'ils le souhaitent.

### Bérangère Abba attendue le 3/11

Venue lors des précédentes Assises en octobre 2020, **Bérangère ABBA**, secrétaire d'État en charge de la biodiversité ouvrira cette 11<sup>e</sup> édition le mercredi 3 novembre à 9h15. A ses côtés interviendront **Valérie PECRESSE**, Présidente de la Région IdF (en vidéo) ainsi que les représentants des trois co-organisations pour évoquer les prochaines échéances internationales relatives à la biodiversité, dont **Sylvie Gustave dit Duflo**, nouvelle Présidente du conseil d'administration de l'OFB.



## Les Assises des outre-mer

En parallèle des Assises à Lieusaint auront lieu à Pointe-à-Pitre les Assises outre-mer de la biodiversité, co-organisées avec la Région Guadeloupe, le Département de la Guadeloupe, le Parc national de Guadeloupe.

Environ 12 conférences et ateliers seront proposés à l'ensemble des participants, sur place et à distance, pour faire avancer ensemble les grands sujets au cœur de l'actualité outre-marine.

Parmi les sujets notamment attendus les 3 et 4 novembre (liste non exhaustive) :

- Quelles solutions traditionnelles ou émergentes comme alternatives aux produits phytosanitaires dans les outre-mer ? Le 3/11 à 11h30.
- Comment mieux prendre en compte le continuum terre-mer dans l'aménagement des territoires ultra-marins ? Le 3/11 à 14h30.
- Comment atteindre concrètement l'objectif "zéro artificialisation nette" dans les outre-mer ? Le 3/11 à 14h30.
- Tourisme et biodiversité : comment réaliser les objectifs communs en faveur de la durabilité ? Le 4/11 à 9h.
- Comment développer l'implication citoyenne pour la biodiversité ? Exemples du compteur biodiversité, des aires éducatives dans les Antilles et de la gestion des espèces exotiques en Guadeloupe. Le 4/11 à 12h15.
- Flore des territoires d'OM : connaissances, menaces, freins et leviers aux actions de conservation (à distance uniquement). Le 4/11 à 12h15.

**Le programme complet [en ligne](#).**

## Les Assises Nationales des Espaces Naturels Sensibles

Conjointement aux Assises de la biodiversité, **les Assises des ENS, dédiées aux problématiques départementales**, sont organisées en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF). L'édition 2021 est ainsi totalement intégrée à la programmation des Assises.

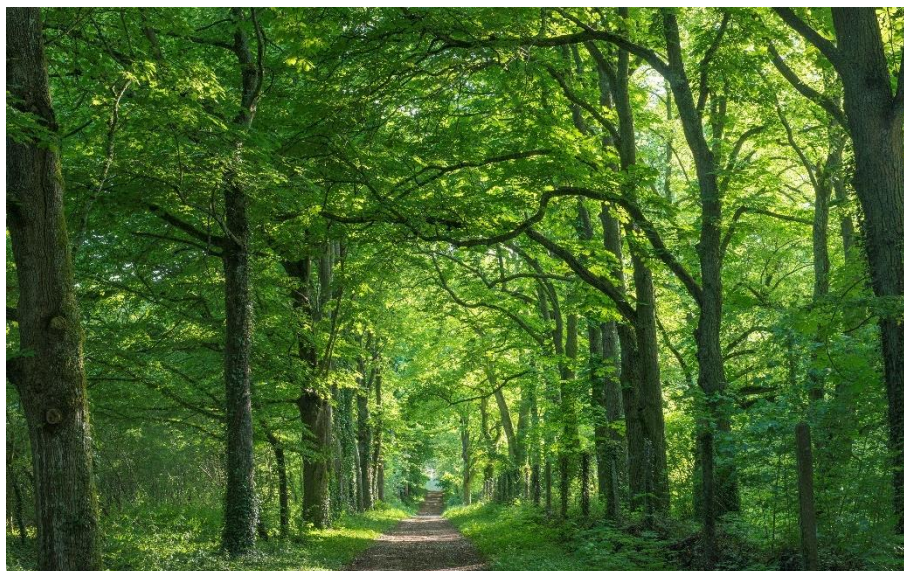
Trois ateliers sont proposés aux participants le jeudi 4 novembre :

- A 9h : Quelles stratégies foncières à l'échelle des territoires pour préserver la biodiversité, la ressource en eau et les paysages ?
- A 11h : Comment organiser l'accueil du public et limiter les impacts de la sur-fréquentation dans les espaces naturels ?
- A 14h : Appropriation de la Stratégie des aires protégées par les Départements



## Cinq visites de sites franciliens : le 4/11 en matinée

### Visite de Parc de Livry, espace naturel sensible (ENS)



*Crédit photo : Arthur Delicque*

Le parc de Livry est un espace naturel sensible (ENS) périurbain présentant des milieux naturels diversifiés. La visite permettra de présenter trois sujets spécifiques aux ENS : la gestion conservatoire, la gestion quotidienne en lien avec une forte fréquentation ainsi que la conception de nouveaux aménagements pour diversifier les usages et favoriser l'appropriation du site par les habitants. Le parcours permettra aux visiteurs de découvrir les espaces pédagogiques dédiés au public (observatoire ornithologique, mare pédagogique), le traitement artistique d'un autre espace et le riche patrimoine de ce lieu chargé d'histoire (château du XVII<sup>ème</sup>, embarcadère en bord de Seine, allées plantées). L'animation sera aussi l'occasion de découvrir la faune et la flore des milieux humides, prairiaux et boisés du site et les modes de gestion associés. Une démonstration *in situ* de l'application mobile « Balade branchée » complètera la visite.

*Organisée par le Conseil départemental de Seine-et-Marne.*

### Visite du site de la Couture à Combs-la-Ville

Cette promenade permettra aux participants de découvrir la biodiversité et les milieux naturels du parcours de la Couture, exemple de projet impliquant des collectivités, des établissements scolaires, des organismes d'insertion et des associations naturalistes.

*Organisée par la Commune de Combs-la-Ville et Initiatives 77.*



### Visite du Cirque de l'Essonne

Cette visite permettra de mesurer ce projet d'aménagement pour la préservation et la valorisation d'un espace naturel sensible alliant des enjeux environnementaux, agricoles et de réappropriation de l'espace par les habitants :

- Présentation de la visite et du contexte général dans lequel se place le projet d'aménagement du Cirque de l'Essonne.
- Visite à plusieurs voix du Cirque de l'Essonne : présentation des secteurs libérés des occupations illégales, déambulation vers le cœur du site et ses points de vue et exposition du projet d'aménagement.

*Organisée par le Département de l'Essonne et Grand Paris Sud.*

### Visite de la Réserve naturelle des Bruyères de Sainte-Assise



*Crédit photo : Romain Blanchard*

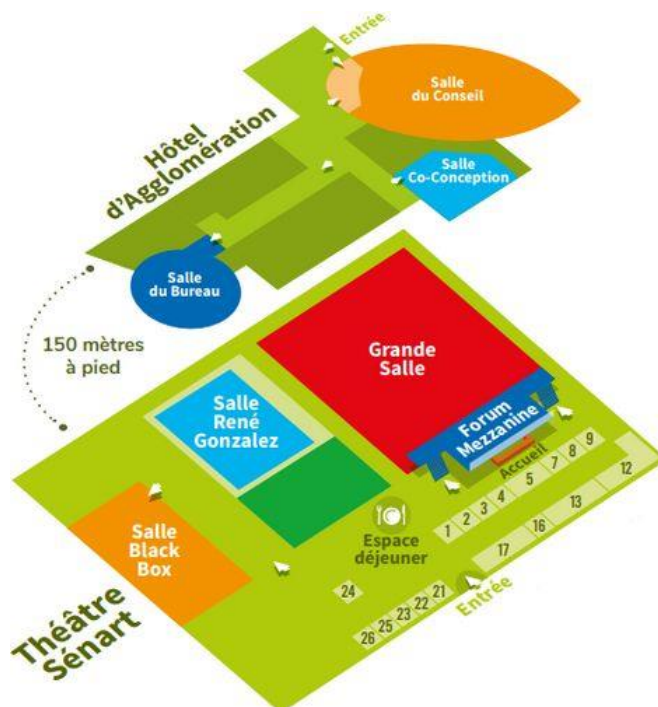
Lovée au cœur des 3 000 hectares du massif forestier de Bréviande (Seine-et-Marne), la Réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise constitue l'un des plus grands réservoirs d'insectes d'Île-de-France. 550 espèces y ont été inventoriées ! Réputée pour ses landes de bruyères et d'ajoncs qui rappellent la façade atlantique, la réserve est aujourd'hui fermée au public. À l'occasion des Assises de la biodiversité, cette réserve ouvre exceptionnellement ses portes. Viendront compléter ce temps fort : la visite du Domaine des Îles, mêlant éco-pâturage, élevage (vente directe) et préservation de la biodiversité ainsi que l'Allée royale, tous deux situés en Forêt régionale de Bréviande.

*Organisée par l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France.*

### Visite du site de l'aéroport d'Orly

Ce parcours est destiné à appréhender la biodiversité aéroportuaire.

## Les exposants



| Stands | Exposants                               |
|--------|-----------------------------------------|
| 1      | CIBI                                    |
| 2      | OFFICE NATIONAL DES FORETS              |
| 3      | BANQUE DES TERRITOIRES                  |
| 4      | SUEZ                                    |
| 5      | DEPARTEMENT DE L'ESSONNE                |
| 7      | ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE    |
| 8      | UNPG                                    |
| 9      | SNBPE CIMBETON                          |
| 12     | REGION ILE-DE-FRANCE                    |
| 13     | DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE           |
| 17     | GRAND PARIS SUD                         |
| 21     | OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE      |
| 22     | LES ECO MAIRES                          |
| 23     | IDEALCO                                 |
| 24     | VAL'HOR                                 |
| 25     | FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX |
| 26     | FEDERATION NATIONAL DES CHASSEURS       |

## Parcours par parcours : les temps forts de la 11<sup>e</sup> édition

### Protection et reconquête de la biodiversité : le rôle de l'ingénierie et du génie écologiques (le 3/11 à 16h30)

Quelles sont les solutions concrètes pour la biodiversité et les services écosystémiques ? L'atelier vise à présenter des actions d'ingénierie et de génie écologiques réalisées dans des contextes et avec des objectifs variés. Il s'agit de montrer comment ces démarches et outils s'appliquent à une diversité d'enjeux d'actualité. Les intervenants seront eux-mêmes représentatifs de la diversité des acteurs impliqués. Ils seront mobilisés par l'intermédiaire des réseaux membres de l'**A-IGÉco**, dont le président, Sébastien Gallet, animera l'atelier.

### Santé et biodiversité : le rôle des aires protégées dans les politiques de santé locales (le 3/11 à 11h30)

Les aires protégées françaises ont vocation à mettre en pratique les principes directeurs de l'approche écosystémique de la santé. Leur rôle dans les politiques de santé locales est dès lors essentiel. Entre 2017 et 2019, le **Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut**, près de Valenciennes, a ainsi mis en œuvre un programme innovant baptisé « natural training » avec l'aide d'une psychopraticienne. Il s'agit concrètement d'une activité de pleine nature conçue pour les habitants de santé fragile (dont certains en rémission de cancer) alliant remise en forme encadrée par un coach sportif et pédagogie de l'environnement assurée par un animateur. Cette association de compétences permet de tirer profit des caractéristiques des milieux naturels utilisés (forêts, paysages ouverts, ambiances sonores...) pour optimiser la récupération physique et mentale. L'enjeu est ici de décroisonner les mondes de la santé et de la nature et trouver des financements pour développer ce type d'initiatives.

Autre retour d'expérience développé dans cet atelier : celui du **Parc Naturel Régional du Médoc** avec la mise en place d'un panel d'actions reliant santé et biodiversité, défini par un contrat local de santé porté par le PNR. Celui-ci vise à sensibiliser et éduquer la population locale sur des sujets concernant la qualité de l'air, celle de l'eau, la gestion des allergies au pollen ou les bons gestes à adopter dans les milieux naturels (contre la maladie de Lyme par exemple).

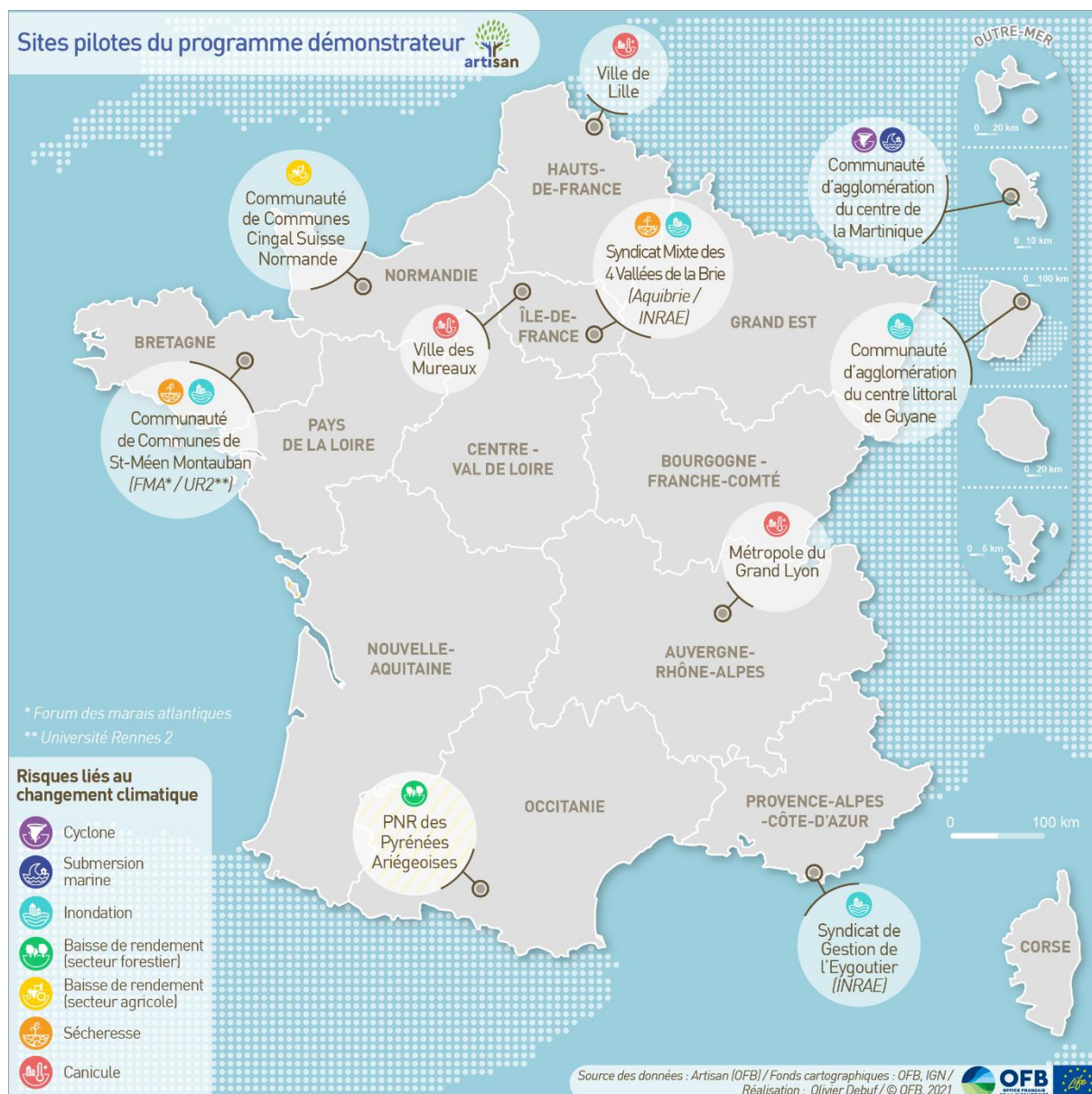
### Aménagement du territoire : la mise en œuvre de solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les territoires (le 3/11 à 16h30)

L'Office français de la biodiversité pilote le **projet Life ARTISAN** : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés afin de permettre aux territoires de faire face aux effets du changement climatique. Par exemple, la restauration de certains milieux naturels comme les mangroves dans les territoires ultra-marins permet de recréer une protection naturelle contre de nombreux aléas climatiques (risques de submersion marine, cyclones...) et ainsi de mieux protéger les habitants des territoires alentours. Les Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) présentent ainsi l'intérêt de concourir aussi bien aux enjeux relatifs au climat qu'à ceux relatifs à la biodiversité.



De fait, ces solutions font l'objet d'une attention croissante de la part de nombreux acteurs tels que l'État, les scientifiques, les collectivités territoriales, les entreprises, les ONG et associations...

Afin de démontrer le potentiel des SafN, un projet adapté aux enjeux identifiés localement est mis en œuvre sur dix sites pilotes répartis sur des territoires métropolitains et ultra-marins (cf carte ci-dessous). Cet atelier dédié à la thématique permettra de faire un retour sur ces dix projets et une analyse des freins et leviers à la mise en œuvre de ces solutions.



Les 10 sites pilotes gérés par l'OFB pour montrer l'efficacité des SafN





*Site de l'Ecopôle du Val d'Allier, ancienne gravière située au bord de l'Allier, qui a fait l'objet d'une restauration. Il est, depuis, un parc écologique (crédit photo : Catherine Brugel / Office français de la biodiversité).*

### **Agriculture et biodiversité : les bords de champs pour « augmenter » la biodiversité (le 3/11 à 14h30)**

Essentiels pour valoriser la biodiversité des exploitations agricoles, les bords de champs et inter-rangs ont un rôle à jouer dans la préservation du vivant. Notamment pour la régulation biologique ou la pollinisation. Mais quelles sont les pratiques en vigueur ? Comment met-on en place des bandes fleuries sur son exploitation ? Plusieurs retours d'expérience portés par le **réseau des Chambres d'agriculture** et leurs partenaires viendront étayer cette conférence (le 3/11 à 14h30) qui abordera le sujet selon une approche territoriale et paysagère. Avec en particulier les témoignages d'un agriculteur des Deux-Sèvres et d'un arboriculteur des Pays de la Loire.

### **Mobilisation et implication des citoyens dans la reconquête de la biodiversité (le 4/11 à 14h)**

Alors que notre modèle d'aménagement urbain en partie basé sur l'artificialisation des sols a un impact direct sur la biodiversité et la faune en particulier, les Français aspirent à plus de nature en ville. Ce qui oblige les élus et décideurs à repenser l'espace urbain, voire à imaginer une ville nouvelle intégrant pleinement la nature. L'enjeu est ainsi double : social et environnemental. Cet atelier intitulé « Biodiversité et quartiers prioritaires : la nature en ville, facteur de cohésion sociale » s'attachera à valoriser des initiatives visant à mettre en réseau les habitants en les rendant acteurs de la reconquête de la biodiversité dans leurs quartiers.

### **Solutions techniques : intégrer la biodiversité dans les projets de rénovation énergétique** (le 3/11 à 11h30)

La rénovation énergétique des bâtiments, si elle permet de lutter efficacement contre le changement climatique, représente une véritable menace pour la biodiversité. Acteurs du bâtiment, pouvoirs publics et naturalistes se mobilisent pour trouver ensemble des solutions permettant de concilier efficacité énergétique et accueil de la biodiversité. Des retours d'expériences témoigneront du succès des méthodologies développées en synergie.

### **Outils juridiques, économiques, fiscaux et financiers : les colonies de martinets à Toulon, premiers pas vers une prise en compte dans les documents d'urbanisme** (le 3/11 à 11h30)

La faune sauvage est particulièrement affectée par l'aménagement urbain, l'artificialisation des sols faisant partie des principales causes de l'érosion de la biodiversité. Les villes, très minérales et segmentées par des clôtures non franchissables, sont peu accessibles et accueillantes pour la faune. A cela s'ajoute un déficit de connaissances des espèces qui nuit à leur préservation en ville. Comment donc s'appuyer sur les documents d'urbanisme (notamment le PLU) pour mieux connaître les espèces sauvages et organiser leur sauvegarde et leur protection dans la réglementation ? A Toulon, les colonies de martinets (nichant essentiellement dans les bâtiments en milieu urbain) ont ainsi été prises en compte dans la réglementation entourant les opérations de rénovation de façades. Pour aller encore plus loin, l'objectif est de réaliser une cartographie des sites de nidification pouvant être intégrée dans un document d'urbanisme. Cette initiative originale sera présentée par la **LPO** durant cet atelier avec en outre le témoignage d'un urbaniste qui interviendra sur les leviers à mobiliser pour que les villes soient plus accueillantes pour les espèces.

### **Séance plénière de clôture** (le 4/11 à 16h)

**L'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité : un engagement tourné vers l'avenir.**

Avec les intervenants suivants :

- Luc ABBADIE, Professeur d'Ecologie à la Sorbonne
- Yann WEHRLING, Vice Président du Conseil Régional d'IdF chargé de la Transition écologique
- Sophie BROCAS, DGOM
- Sébastien LECORNU, Ministre des Outre-Mer (en vidéo)

## Le concours national « Villes de Miel »

Pour la sixième année consécutive, le Concours National Villes de Miel, organisé depuis 2016 et en partenariat avec l'UNAF est de retour. Après les lauréats Saint-Mandé (94), Saint-Dié-des-Vosges (88) et Entraygues-sur-Truyère (12), quelle commune présentera cette année le meilleur miel ?



A travers cet événement, **Les Eco Maires** et **l'Union Nationale de l'Apiculture française** souhaitent valoriser les actions mises en œuvre par les collectivités pour conserver les abeilles sauvages et domestiques au sein de leur territoire. Protéger la biodiversité locale en installant des ruches et/ou en accompagnant le monde agricole pour freiner le déclin des pollinisateurs est une initiative engagée à valoriser.

Le Concours National Villes de Miel se déroulera lors des Assises nationales de la Biodiversité. Les collectivités participantes feront goûter leur production de miel local à un jury constitué d'experts et d'amateurs de miels. Les critères gustatifs, olfactifs et visuels seront considérés, tout comme les opérations pédagogiques et communicatives mises en place autour du projet.

Cette année, l'engagement des communes dans la protection des pollinisateurs (productions agricoles responsables, mélanges en foin plus diversifiés, accompagnement de la commune envers ses agriculteurs et les acteurs des filières alimentaires) sera récompensé à travers un prix spécial. Le Concours Villes de Miel constitue ainsi une réelle opportunité pour les collectivités d'échanger et de valoriser leur engagement afin d'inspirer d'autres projets nécessaires à la sauvegarde de la biodiversité.

Remise du prix : le jeudi 4 novembre à 15h30.



[illegible]



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Contact presse

Julien Marié

06 64 99 56 79 – [julien@instinctcom.fr](mailto:julien@instinctcom.fr)

## Lieu et horaires d'ouvertures

**Théâtre Sénart** : 8-10 Allée de la Mixité 77127 Lieusaint.

**Du mercredi 3 au jeudi 4 novembre 2021 :**

- Mercredi 3/11 : de 8h30 à 20h
- Jeudi 4/11 : de 8h30 à 17h

**Les visites de sites** ont lieu : le jeudi 4 novembre en matinée (de 9h30 à 12h)

## Programme et informations

[www.assises-biodiversite.com](http://www.assises-biodiversite.com)

## Rubrique presse

[Cliquer sur ce lien](#)

## Twitter

[@Assises Biodiv](#) / [#ANBiodiv](#)

